

Le maire interpelle le préfet après des détériorations en série sur la D8N



Le bitume de la route endommagé et par endroits affaissé.

À la suite des nombreuses détériorations causées par le passage des camions et transports exceptionnels sur la chaussée et les bâtiments de la D8N, Bernard Destrost a de nouveau interpellé le préfet des Bouches-du-Rhône pour trouver une solution.

Un arrêté avait été déjà pris le 27 mars 2018, interdisant la circulation des poids lourds et les transports exceptionnels d'un poids en charge supérieure à 19 ton-

nes entre 7h et 21h sur la D8N traversant le village de Cuges. Si la voie avait été élargie en aval et les façades des immeubles, entre le n°38 et 64, décalées, ce sont les caves situées sous la voirie qui posent désormais problème.

Une expertise a mis en avant la fragilisation de la structure causée par le passage des véhicules empruntant la D8N, passant au-dessus des caves voûtées entre le n° 26 et 64.



De nombreuses fissures sur les façades des bâtiments sont apparues.

(Photos L. M.)

Le trafic routier génère des tassements ponctuels entre deux voûtes, au niveau des pieds droits et des murs mitoyens des bâtiments, ainsi que sur les trottoirs.

Demande de déviation

Le 9 septembre dernier, à la suite de ce rapport, le maire a, une nouvelle fois, interpellé le préfet, Pierre Dartout, au sujet d'une mise en déviation possible.

Il a précisé qu'une réunion devait être organisée, l'an

dernier après le Grand Prix de Formule 1, avec la collaboration des préfets du Var et des Bouches-du-Rhône, et de tous les représentants des conseils départementaux et régionaux afin d'évoquer le projet de déviation des poids lourds de la commune de Cuges.

À ce jour, cette réunion ne s'est toujours pas réalisée « *contrariant profondément* » Bernard Destrost, « *soucieux du bien-être* » et de la « *sécurité* » de ses administrés.

L.M.